

Gaz : en dix ans, la note des ménages a doublé

Elsa Bembaron

La facture moyenne d'un foyer est passée de 747 euros par an à 1511 euros en une décennie.

La hausse des factures énergétiques est un sujet hautement sensible pour les Français. Après la flambée des prix il y a quatre ans, consécutive à la guerre en Ukraine et à la chute de la production d'électricité nucléaire d'EDF, les prix du gaz et de l'électricité sur les marchés de gros ont chuté. Mais qu'en est-il de la note pour le consommateur ?

Les prix du gaz sur le marché de gros ont été relativement stables au cours de la précédente décennie, avant de s'envoler à la fin de l'année 2021, marquée par une montée des tensions russo-ukrainiennes. Après avoir atteint des sommets en 2022, jusqu'à 350 euros du mégawattheure (MWh), le gaz est repassé sous la barre des 50 euros. Mais pas sous celle des 30 euros, sous laquelle il évoluait auparavant, avec un prix du mégawattheure qui était même de 18 euros entre 2014 et 2019, selon le comparateur Selectra (prix moyens au TTF néerlandais, point d'échange de référence en Europe, pour une livraison le mois suivant).

Résultat, le prix du gaz payé par les ménages a grimpé de 134 % entre 2016 et 2025. Mais ce n'est pas le seul facteur qui explique l'envolée de la note totale. Le prix du gaz ne représente « que » les deux tiers de la facture. Le solde est composé de taxes, qui, elles, ont bondi de 155 %, avec un doublement de l'accise, passée de 8,37 euros du mégawattheure à 15,43 euros entre 2016 et 2025. Après avoir choisi dans un premier temps d'alléger les différentes taxes pour amortir la hausse des prix de gros du gaz, le gouvernement a changé son fusil d'épaule. Les frais d'acheminement et d'entretien du réseau ont quant à eux augmenté de 40 %, passant de 291 euros à 408 euros

sur la facture sur la même période. « *La consommation de gaz, comme le nombre d'abonnés, baisse inexorablement. Les coûts de transport et de distribution se répartissent sur un nombre toujours plus restreint de clients, ce qui fait grimper la facture individuelle* », résume Maxime de La Raudière, directeur général de Selectra. Le phénomène devrait aller en s'accroissant, si l'électrification des usages devait s'accroître.

« Hausse théorique »

Finalement, la facture annuelle moyenne d'un foyer français consommant 11 200 kilowattheure (kWh) par an pour se chauffer et cuisiner est passée de 747 euros par an en 2016 à 1511 euros cette année, selon Selectra. La facture de gaz a donc doublé. « *Si la crise énergétique a bel et bien déclenché la tendance à la hausse, ce sont désormais les taxes et les coûts structurels qui contribuent à l'explosion du montant des factures* », note Selectra dans son étude.

Les consommateurs devraient donc être encouragés à passer du gaz à l'électricité, d'autant qu'en France cette dernière est décarbonée à 95 %. Mais les taxes sur l'électricité sont plus élevées que celles sur le gaz. L'accise sur les électrons est de 29,98 euros du mégawattheure, après avoir été légèrement revue à la baisse le 1^{er} août pour compenser la hausse de la TVA, passée de 5,5 % à 20 % sur les abonnements.

« *La hausse de la facture de gaz est théorique. De nombreux foyers se sont équipés de chaudières plus performantes et ont fait isoler leur logement* », note un expert du secteur. Mais il ne faudrait pas que ces efforts financiers, porteurs de sobriété énergétique, soient neutralisés par une fiscalité trop gourmande... ■